

Installations de culture de marijuana

La Stratégie canadienne antidrogue est la réponse fédérale à la consommation nocive de substances. Celles-ci incluent : les drogues illégales, l'alcool, les produits pharmaceutiques, les produits pour inhalation et les solvants. La Stratégie repose sur une démarche équilibrée, qui entend réduire à la fois la demande et l'offre de drogues et de substances. Elle contribue à améliorer la santé et la sécurité au Canada par le biais d'initiatives fondées sur la prévention, le traitement, l'application de la loi et la réduction des méfaits.

Un danger pour les collectivités

Outre les effets néfastes que la marijuana peut avoir sur la santé et le bien-être social de ceux qui la consomment et la participation de plus en plus active du crime organisé, la culture et le trafic de la marijuana mettent gravement en danger nos collectivités. Le nombre croissant d'installations de culture de marijuana est particulièrement préoccupant.

En raison des gros profits qui peuvent être réalisés, les installations de culture de marijuana attirent l'attention de groupes du crime organisé, ce qui augmente le risque de violence. La plupart de ces installations sont situées dans des secteurs résidentiels. Elles posent un grand risque d'incendie ou d'accident en raison de la forte quantité d'électricité requise. On y voit souvent des systèmes de raccordement illégaux et de câblages dangereux. Entre 1995 et 2000, il y a eu 15 électrocutions liées à des installations de culture de marijuana en Colombie-Britannique seulement. Environ le dixième des raccords électriques illégaux sont la cause d'incendies menaçant les propriétés avoisinantes et mettant en danger des vies innocentes. L'Electricity Distributors Association de l'Ontario estime que chaque résidence où l'on cultive de la marijuana vole en moyenne une valeur de 1 500 \$ d'électricité par mois. La facture est refilée aux consommateurs par l'augmentation des tarifs d'électricité.


Afin de se protéger des voleurs, les installations de culture de marijuana se munissent de plus en plus d'armes à feu et de pièges élaborés pouvant causer la mort. Des personnes innocentes sont devenues des victimes à la suite de tentative de vol de plants de marijuana à la mauvaise adresse.

Les partenaires de la Stratégie canadienne antidrogue ont adopté une approche équilibrée en vue d'éradiquer la menace que posent les installations de culture de marijuana. Des campagnes novatrices de sensibilisation et d'éducation publique visent à réduire la demande de marijuana et d'autres drogues illégales. La Gendarmerie royale du Canada (GRC) a nommé un coordonnateur national des installations de culture de la marijuana, qui est chargé de travailler avec les organismes d'application de la loi du Canada en vue d'élaborer et d'appliquer des mesures stratégiques nationales. Parmi celles-ci, mentionnons la création d'un cadre de travail d'application de la loi fondé sur les pratiques exemplaires de services de police du Canada devant aider les policiers à mieux coordonner leurs efforts à tous les niveaux et garantir l'application de pratiques exemplaires.

En novembre 2004, la GRC a également organisé la première conférence nationale sur les installations illicites de culture de marijuana. Les participants à la conférence représentaient bon nombre d'organismes dont les travaux portent sur les installations de culture de marijuana ou qui sont touchés par cette question. C'était la première fois que toutes les parties concernées du pays se réunissaient en vue de discuter de ce problème complexe. Divers représentants se sont engagés à prendre des mesures, entre autres dans les domaines suivants : communications et diffusion de messages en ce qui a trait aux installations de culture de marijuana, protection de la propriété, sécurité des premiers intervenants, gestion de l'équipement saisi et échange de renseignements.

En adoptant une démarche nationale coordonnée relativement aux installations de culture de marijuana, les organismes canadiens d'application de la loi pourront également coopérer davantage avec la communauté internationale d'application de la loi en vue de combattre la production et la distribution de marijuana.





Pour en apprendre davantage sur la Stratégie canadienne antidrogue, veuillez visiter le site:
www.santecanada.gc.ca/sca

Découvrez ce que les paliers de gouvernements, les organisations gouvernementales, et les autres partenaires font à l'échelle nationale – le Cadre national d'action. Visitez
www.santecanada.gc.ca/sca-cna